

Recomposition urbaine

« la Morlande » le quartier de

HISTORIQUE et CARACTÉRISTIQUES DU QUARTIER (BÂTI, ÉQUIPEMENT)

La Morlande est un quartier d'habitat social, 80% des logements appartiennent à l'OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction) de l'Yonne. Situé en frange urbaine et sur un plateau, il constitue l'une des entrées de la ville, par la D957 en direction de Vézelay. Ce quartier calme (42% des habitants récemment interrogés le considèrent comme tel) et qui n'a de sensible que le nom, a toujours fait l'objet d'une attention particulière. A la fin des années 80, une opération de Développement Social Urbain (DSU) a contribué à améliorer sensiblement le bâti et le cadre urbain. Une des forces de ce quartier est son taux d'équipements.

Il compte par exemple deux écoles (une maternelle et une élémentaire), un complexe sportif important (gymnase, tennis couverts, stade), de nombreux commerces de proximité, un centre social dynamique et des services sociaux comme l'Espace Famille CAF et l'agence de l'OPAC. Ce quartier tranquille possède beaucoup de potentialités qui permettent d'envisager sereinement son évolution, comme ces très belles vues sur le centre historique et la campagne environnante.

Espace Victor Hugo



De par la jeunesse des habitants, sa forte densité, plus de 39% de la population d'Avallon résidait dans ce quartier en 1999, et du type de logement (Habitation à Loyer Modéré), le quartier de la Morlande a été classé en Zone Urbaine Sensible (ZUS) et Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU). Ce dispositif ouvre droit à de nombreuses aides de l'Etat au titre de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), du conseil régional (une Convention Cœur de Quartier a été signée en 2004) et du conseil général (au titre de la politique de la ville).

Avenue République



Pommier rouge

LE PROJET DE RECOMPOSITION DU QUARTIER

La ville d'Avallon a saisi l'opportunité des aides et procédures de la rénovation urbaine pour mener un projet de recomposition du quartier. Il s'agit de planifier de manière globale les actions dans le temps, celles-ci concernant autant le bâti que les espaces publics. Pour élaborer ce projet, un cabinet d'architecte urbaniste (Hulliard – Lyon) a été chargé de l'étude. Les propositions s'échelonnent jusqu'en 2025 et sont d'ampleur parfois bien différente... il est surtout question d'améliorer le cadre de vie des habitants, de diversifier le type d'habitat et d'améliorer la circulation piétonne et cycliste.

Ainsi, dès 2005, des aménagements de voirie seront réalisés pour ralentir les véhicules, des jeux pour enfants et adolescents vont être installés, les espaces publics refaits autour des bâtiments réhabilités ou démolis, et enfin l'OPAC et la ville se sont engagés dans un partenariat actif pour construire des logements en adéquation avec les attentes des Avallonnais, c'est-à-dire individuels ou à deux ou trois étages maximum, accessibles aux personnes handicapées, aussi bien dans le quartier que dans le centre-ville. Le lotissement du Pommier Rouge, dont la première pierre a été posée en avril 2005, illustre bien la concrétisation de cette volonté.



La bibliothèque



2005 : ENTRE PROJETS ET RÉALISATION

Le projet de recomposition urbaine peut paraître à certains égards futuriste et utopique, dans le sens où il propose par exemple l'urbanisation des côteaux ou des aménagements de grande ampleur comme des passerelles cyclo-piétonnes qui relierait les différents quartiers tous situés sur un plateau.

Cependant ce quartier est déjà en pleine mutation et évolution ; l'année 2005 sera marquée par la concrétisation de nombreux projets, et qui sait si ce qui nous paraît inconcevable aujourd'hui ne se réalisera pas dans quelques décennies...

Ainsi à la Morlande, le chantier de la nouvelle gendarmerie est en cours, les bureaux et les logements devraient être occupés vraisemblablement en octobre 2005. Un nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes sera construit en prolongement de l'actuel « Long Séjour ». Ce projet, d'un coût hors taxes de 9 millions d'euros, devrait débiter fin 2005 et durer un peu moins de trois ans. Outre l'implantation d'un nouveau bâtiment aux façades modernes qui marquera sensiblement le sud du quartier, des aménagements paysagers conséquents seront réalisés comme un parc d'agrément et un verger.

Les travaux au sein de l'Espace Victor Hugo, projet emblématique de la ville d'Avallon, débiteront également en août 2005. Une résidence sociale de 77 chambres, gérées par l'AFTAM, sera réalisée dans un premier temps, pour répondre à la pénurie de logements pour les jeunes en insertion professionnelle ou en stage. A la suite de quoi, en 2006-2007, un espace multiservices au rez-de-chaussée ainsi que des locaux tertiaires (services à la personne) ou destinés à des associations seront aménagés. Actuellement, le site est déjà occupé, les 48 chambres disponibles sont toutes louées par l'AFTAM, des associations occupent les locaux disponibles et le Centre d'Aide par le Travail (CAT) possède deux ateliers.

